

Espace jeunes:



Le centre de loisirs a proposé aux ados un séjour mini-camp près d'Avranches. Les jeunes ont pu s'initier au paddle, golf archery, kayak-polo, canoë. Une ambiance chaleureuse et conviviale a rythmé le séjour d'une semaine !

L'espace jeunes est ouvert pendant les vacances scolaires et propose des activités pour les adolescents de 12 à 17 ans.

Centre de loisirs :



Les enfants ne se sont pas ennuyés au centre cet été ! Une rencontre des inter-centres a eu lieu à La Haye Pesnel, avec la réalisation des jeux Koh-Lanta. Les activités sportives et manuelles étaient au rendez-vous. Une chasse au trésor s'est déroulée dans les rues de Cérences. Les enfants se sont rendus sur l'île Tatihou, le 23 août. Une rencontre avec les résidents de l'EHPAD a permis la réalisation de la décoration à l'entrée de bourg, pour la rentrée scolaire.

L'accueil de loisirs accueillent les enfants tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, inscription obligatoire.



Transport :

Nouveau ! Une ligne de bus interurbaine est mise en place à partir du 16 septembre. Pour l'itinéraire Cérences - Granville, une navette est mise à disposition de la population par Granville Terre et Mer.



7 LIGNE INTERURBAINE **néva**

GRATUIT

À partir du 16 septembre 2023

Tous les samedis *

* sauf les jours fériés

CÉRENCES Square de la Gare > GRANVILLE Gare

CÉRENCES	Square de la Gare	09:00	10:42	14:30	15:50	17:10
CÉRENCES	Bourg	09:02	10:44	14:32	15:52	17:12
BRÉHAL	Ancienne Gare	09:10	10:52	14:40	16:00	17:20
COUDEVILLE / M.	La Plesse	09:14	10:56	14:44	16:04	17:24
BRÉVILLE / MER	Le Grand Chemin	09:17	10:59	14:47	16:07	17:27
BRÉVILLE / MER	Mairie	09:21	11:03	14:51	16:11	17:31
BRÉVILLE / MER	La Mougine	09:23	11:05	14:53	16:13	17:33
DONVILLE-LES-B.	Château d'eau	09:25	11:07	14:55	16:15	17:35
DONVILLE-LES-B.	Calvaire	09:26	11:08	14:56	16:16	17:36
DONVILLE-LES-B.	La Poste	09:27	11:09	14:57	16:17	17:37
DONVILLE-LES-B.	Mairie	09:29	11:11	14:59	16:19	17:39
GRANVILLE	Gare	09:33	11:15	15:03	16:23	17:43

GRANVILLE Gare > CÉRENCES Square de la Gare

GRANVILLE	Gare	10:02	11:50	15:10	16:30	17:50
DONVILLE-LES-B.	Mairie	10:05	11:53	15:13	16:33	17:53
DONVILLE-LES-B.	La Poste	10:07	11:55	15:15	16:35	17:55
DONVILLE-LES-B.	Calvaire	10:08	11:56	15:16	16:36	17:56
DONVILLE-LES-B.	Château d'eau	10:09	11:57	15:17	16:37	17:57
BRÉVILLE / MER	La Mougine	10:11	11:59	15:19	16:39	17:59
BRÉVILLE / MER	Mairie	10:13	12:01	15:21	16:41	18:01
BRÉVILLE / MER	Le Grand Chemin	10:17	12:05	15:25	16:45	18:05
COUDEVILLE / M.	La Plesse	10:20	12:08	15:28	16:48	18:08
BRÉHAL	Ancienne Gare	10:24	12:12	15:32	16:52	18:12
CÉRENCES	Bourg	10:33	12:21	15:41	17:01	18:21
CÉRENCES	Square de la Gare	10:35	12:23	15:43	17:03	18:23

N'hésitez pas à profiter de ce service gratuit ! La communauté de communes réalise un test, afin d'évaluer le besoin.

Une expérimentation a déjà eu lieu à La Haye Pesnel, avec un retour positif.

Histologe :

Lancement d'une plateforme pour lutter contre l'habitat insalubre, non sécurisé ou non décent dans la Manche. Cette plateforme **entièrement gratuite**, est un **guichet unique dématérialisé de signalement destiné à toute personne confrontée à une situation de logement indigne**, aussi bien **locataire que propriétaire** : risque pour la sécurité, humidité importante, absence d'isolation ou de chauffage, nuisibles... En quelques minutes, l'occupant ou le propriétaire, par la biais de questions précises, décrit la nature et la gravité de sa situation. Histologe apporte ensuite une réponse personnalisée au demandeur tout en garantissant un accès facilité à son dossier et à son avancement. Histologe facilite la coopération entre les acteurs compétents : ARS, CAF, MSA, DDETS, DDTM, opérateurs CDHAT et SOLIHA collectivités territoriales. Elle permet de centraliser le traitement et la réponse aux signalements. Le déploiement de cette plateforme numérique renforce la réponse des acteurs dans la lutte contre l'habitat indigne.

Pour signaler une situation d'habitat indigne sur Histologe, connecter vous sur le site :

<https://histologe.beta.gouv.fr>

Eclairage public:

Près de 300 points lumineux sont commandés par 12 armoires. La commune et le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM 50) travaillent depuis plusieurs années sur le dossier de l'éclairage public par le biais de plusieurs axes :

- Le changement des ampoules et/ou des luminaires complets par de l'éclairage par leds : dernier chantier réalisé, la rue du Bocage (57 000 € TTC à la charge de la commune).
- La réduction de la durée d'allumage : depuis 2022, l'éclairage public qui s'allume automatiquement grâce à une horloge astronomique, est coupé de 22h à 6h en période estivale et de 21h30 à 6h30 en période hivernale.
- Un certain nombre de candélabres reste allumé toute la nuit pour des raisons de sécurité. La configuration de certains autres ne permet pas de modifier l'amplitude horaire.

Chiffres clés :
15 720€ et 4351 kWh
d'économies grâce
aux coupures
nocturnes



Comparatif suite à coupures nocturnes - CERENCES



	Consommation annuelle (en kWh)		Coût de l'énergie (€ TTC)		Frais de maintenance (y compris relampage)		CO2 (tonnes)
	sur 25 ans*	par an	sur 25 ans*	par an	sur 25 ans*	par an	par an
Avant coupure nocturne	178550	7142	552 036,00 €	22 081,44 €	239 470,00 €	9 578,80 €	21,27
Après coupure nocturne	69770	2790,8	215 905,80 €	8 636,23 €	182 590,00 €	7 303,60 €	6,74
Différences	108780	4351,2	336 130,20 €	13 445,21 €	56 880,00 €	2 275,20 €	14,53

*25 ans étant la durée de vie moyenne du matériel d'éclairage public.

L'éclairage public est un organe de sécurité : la sécurité des usagers est à garantir.

Le fonctionnement de l'éclairage public est conforme aux exigences de l'arrêté du 27/12/2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses (voir extrait JO).

Cimetière:

Une réunion publique a eu lieu le 4 septembre 2023, concernant les travaux d'aménagement et d'extension du cimetière.

Cette réunion mettait aussi l'accent sur l'entretien du cimetière, un atelier participatif est en réflexion.

Malgré la diffusion de l'information sur différents outils de communication, la municipalité regrette l'absence du public.

Dernière info :

Arrivée d'une sage-femme au pôle santé, **Mme DUFFAY Alice**, prendre contact au **06 18 76 85 17**.

Mairie - 7 place du marché - 50510 Cérénces - 02 33 51 95 47